

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien & Actualisation des Compétences

Conforme aux mesures sanitaires préconisées par l'I.N.R.S.

Durée : 1 journée - 7 heures de face à face pédagogique

PUBLIC	PRE-REQUIS
Tout public volontaire devant à terme exercer la fonction de SST au sein de son établissement	Etre titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances SST afin de pouvoir :

Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

METHODES PEDAGOGIQUES	VALIDATION DES ACQUIS	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
Cours basé essentiellement sur la pratique. Conforme au programme de l'I.N.R.S.	Evaluation certificative des compétences SST, conforme au document de référence SST fourni par l'I.N.R.S.	Ordinateur portable Vidéoprojecteur Mannequin adulte / Mannequins Enfant et nourrisson Défibrillateur automatique externe de formation Dispositif de protection individuelle Plan d'Action Prévention + pictogramme. »

Support	Ce qu'il faut savoir
Livret INRS dématérialisé	<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. • En dessous de 4 participants, la session ne pourra avoir lieu • La certification MAC SST donne droit si elle est satisfaisante à une nouvelle validité du certificat de SST de l'Assurance Maladie Risques professionnels /INRS délivré par l'organisme de formation pour une nouvelle Durée de 24 mois. • Eligible au CPF : 237132

PROGRAMME

Présentation du groupe

Retours d'expérience

Rappels :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Identifier le cadre juridique du rôle du SST

Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations

Identifier les dangers persistants et repréner les personnes qui pourraient y être exposées

Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi même

Examiner la victime

Rechercher suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée

Reconnaître les autres signes affectant la victime

Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Définir les différents éléments du message d'alerte

Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi même

Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Situer son rôle SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise

Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement

Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée

Proposer, si possible, des pistes d'amélioration